

Dasypolia templi Thnbg. dans les Hautes-Vosges et sa répartition géographique en France

(Lep. Noctuidae)

par Louis PERRETTE

Le catalogue de Lhomme mentionne *Dasypolia templi* Thnbg. comme étant une espèce très rare, dont les seules localités connues à l'époque se situent soit dans les Hautes-Alpes : La Grave, Pelvoux, La Bessée, soit à Valloire en Savoie. Depuis, le tourisme aidant, la viabilité en montagne s'est perfectionnée. Les moyens de chasse et surtout de locomotion ont sensiblement évolué et permettent d'atteindre les localités les plus éloignées et les moins accessibles dans un laps de temps relativement court. Ces facteurs ouvrent des perspectives nouvelles dans l'exploration de nos régions et se traduisent par une connaissance plus approfondie de la faune locale et par la découverte d'espèces nouvelles. Cette constatation s'applique au versant lorrain des Hautes-Vosges qui était, jusqu'à présent, moins apprécié que celui donnant sur la plaine rhénane. De ce fait, on a l'impression que cette région est un désert entomologique, où seules les espèces communes et peu intéressantes se rencontrent. C'est pourquoi je persiste à l'explorer depuis près de dix années consécutives et la longue liste de mes captures concrétise mes espérances (1).

Depuis environ deux ans, j'ai déplacé mon piège de Xonrupt-Longemer plus en amont, vers la source de la Petite-Meurthe, dans le hameau du Grand-Valtin. C'est une haute-vallée d'une altitude moyenne de 840 m, étroite, encaissée, longue d'environ 5 km dans le sens Est-Ouest et entouré de sommets de 1.000 à 1.150 m. Le sol du vallon est constitué par des débris de roches granitiques recouverts d'un amalgame de sable de même substance et de terre végétale. L'humidité y est forte. La neige persiste jusqu'à la fin avril, mais dès le mois de mai, le réchauffement devient très sensible, tempéré cependant par la fraîcheur nocturne, non négligeable à cette altitude, ainsi que par la température très basse des nombreux cours d'eau. La végétation y est luxuriante et une foule d'ombellifères de toutes tailles et de toutes espèces croissent le long des innombrables sources et ruisseaux qui aboutissent dans la Petite-Meurthe. Tous ces détails sont donnés afin que les collègues intéressés puissent les comparer avec les biotopes de *templi* qu'ils connaissent déjà et, par là même, soient en mesure d'en caractériser le biotope.

Le 14-IX-1969, après une nuit assez fraîche, le résultat de mes observations était plutôt décevant. Après le recensement des captures à l'intérieur du piège, je recherchais les individus qui se dissimulaient dans le cône d'ombre ou dans les environs. C'est alors que je découvrais à quelques mètres de mon installation, accrochée à une tige d'herbe, une ♀ de *templi* d'une étonnante fraîcheur. Je ne possède en collection que deux autres individus de cette espèce, un ♂ et une ♀ provenant de Lucanie en Italie, et dont la taille est nettement supérieure à celle des Vosges. L'envergure des exemplaires italiens est respectivement, pour le ♂, 44 mm, et la ♀, 46 mm, alors qu'elle n'est que de 37 mm pour celui des Vosges.

La présence dans les Vosges de cette espèce n'est signalée ni par de Peyerimhoff ni par Fischer. Sa répartition géographique en France est donc plus importante que ne l'indique le catalogue de

L'homme. Dans son article « Noctuidae des Monts du Forez (Loire) », M. B. Laporte signale la capture de *templi* à Chalmazel par M. P. Rougeot (2). M. Anglard, de Ceyrat (Puy-de-Dôme), la prend chez lui.

L'élément floristique étant déterminant dans l'élaboration d'un biotope, il n'est pas surprenant de retrouver *templi* dans les Monts du Forez si l'on se réfère au travail de M. G. Ochsenbein, « La végétation du Hohneck » (3) et dans lequel il écrit : « ...il ressort de ce qui précède que la flore vosgienne doit être marquée par les influences venues de l'Ouest et du Sud-Ouest Une liaison significative par le Massif-Central, le Forez avec les Pyrénées se trouve marquée par les espèces suivantes ... ».

Comme il est certain que d'autres régions possèdent des points communs avec celles déjà citées, il n'est pas exclu qu'elles abritent également cette belle noctuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) *Perrette L.* — Contribution à l'étude des Noctuidae des Hautes-Vosges (Alexanor, III, 1964, pp. 346-353). — Id. Seconde contribution à l'étude des Noctuidae des Hautes-Vosges (Alexanor, V, 1968, pp. 305-316).
- 2) *Laporte B.* — Noctuidae des Monts du Forez (Loire) (Alexanor, VI, 1970, pp. 281-285).
- 3) *Ochsenbein G.* — La végétation du Hohneck (Le Hohneck - Association Philomatique d'Alsace et de Lorraine, Strasbourg, 1963).

Xenochallicodoma, nomen novum

(Hym. Megachilidae)

par B. TKALCU, Prague

En remplacement du nom de *Parachallicodoma* Tkalcu, 1969, pré-occupé par *Parachallicodoma* Pasteels, 1966, publié trois ans auparavant, j'introduis celui de :

Xenochallicodoma nom. nov.

BIBLIOGRAPHIE

- Pasteels J.J.*, 1966 : Megachilidae (genres Creightoniella, Megachile et Challicodoma) peu connues ou nouvelles des régions paléarctique et africaine. — Bull. Ann. Soc. R. Ent. Belg., 102, 1 : 1-19.
- Tkalcu B.*, 1969 : Beiträge zur Kenntnis der Fauna Afghanistans (Sammelergebnisse von O. Jakes 1963-64, D. Povolny 1965, D. Povolny & Fr. Tenora 1966, J. Simek 1965-66, D. Povolny, J. Gaisler, Z. Sebek & Fr. Tenora 1967). Chalcidodoma Lep., Megachilidae, Apoidea Hym.-Acta Mus. Mor., Suppl. Sci. nat., 54 : 347-384 + 6 p. de photos, non paginées.